



Remboursement FNS suite décès par msa

Par moriat, le 21/03/2016 à 11:41

Mon papa touché le fns(21000 e redevable),la MSA nous réclame ce montant alors que maman n'a que sa maison(105000 e),mes parents étaient agriculteurs et ont trimé toute leur vie pour ce résultat???Maman se trouve dans l'impossibilité de rembourser cette somme avec sa petite retraite,l'organisme reporte sa part jusqu'à son décès mais nous réclam à ma sœur,mon frère et moi-même notre part alors que maman garde la jouissance de tout jusqu'à son décès!est-ce bien normal??pour ma part,je suis en invalidité depuis 2012 donc inutile de vous dire que cela va me poser de très gros problèmes!!!!je ne sais vraiment pas quoi faire et j'ai vraiment besoin de conseils!!merci de bien vouloir me les apporter